



PARA-TENNIS DE TABLE

Le para-tennis de table reprend les règles classiques du jeu mais face à un sportif en fauteuil roulant, il est interdit de servir sur les côtés de la table.

Debout ou assis, il faut être réactif

Le tennis de table ou ping-pong est l'un des premiers sports à avoir proposé une activité adaptée aux personnes en situation de handicap. C'est également une discipline paralympique officielle depuis les Jeux de Rome en 1960. À l'Union sportive fontenaysienne (USF), l'activité handisport est ouverte depuis plus de dix ans.

Si Christophe Chauvin ne peut plus se servir de son bras droit pour renvoyer les balles et se trouve limité dans sa vitesse de déplacement suite à un accident cardiovasculaire, il vit chaque séance avec plaisir et intensité. Lors de l'entraînement réservé au handisport le jeudi à 15 heures, à la salle Decaudain du gymnase Léo-Lagrange, il est là pour en découdre avec ses adversaires, également en situation de handicap, ou encore pour affronter le robot lanceur de balles. « Je joue également une fois par semaine avec les valides et mes limites physiques n'enlèvent rien à mon envie systématique de mettre

une bonne raclée à mon adversaire, valide ou pas. Bon, en pratique, face à un joueur valide, je mets juste 4 ou 5 points, mais c'est déjà ça. »

Depuis son accident survenu il y a six ans, il voit le tennis de table comme un outil essentiel de rééducation puis de maintien des acquis et de bonne santé. « C'est une activité qui permet de s'entretenir sur le plan physique mais aussi cognitif, car pour pouvoir jouer, il faut être capable de bien suivre les trajectoires de la balle et d'anticiper », complète Danijela Grkovic, entraîneur de la section handiping de l'US fontenaysienne. « J'apprécie beaucoup la

réactivité que demande le ping-pong, on est toujours sollicité, il n'y a pas de temps morts, que l'on soit debout ou assis », précise Christophe Chauvin.

Nicole, en fauteuil roulant depuis l'enfance, a découvert ce sport en centre de rééducation lorsqu'elle était adolescente. « J'ai aimé les sensations et j'ai pratiqué à un bon niveau en participant aux championnats de France. Aujourd'hui, c'est essentiellement ludique, je ne m'intéresse plus aux tournois mais j'apprécie beaucoup cette séance de dépense physique. »

Pour Christophe Henry, diagnostiqué atteint de la maladie de Parkinson, il y a quatre ans, le tennis de table est une arme. « Cela me permet de combattre la maladie d'une manière active, je fais également de la marche à pied et du vélo. » S'il aime retrouver ses coéquipiers chaque semaine, il apprécie particulièrement les entraînements contre le robot lanceur de balles qui permet, avec les conseils précis de leur entraîneur, de corriger et d'étoffer les gestes techniques. « Les derniers aménagements faits pour accéder à la salle, avec notamment un ascenseur, devraient nous permettre de développer cette section handisport », affirme Frédéric Buffin, président de l'USF tennis de table. ■ STÉPHANE LE PUIL